

ACETONE**Code : 10099**

www.Lisam.com

Distributeur responsable:

BRENNTAG N.V.
Nijverheidslaan 38 - BE-8540 DEERLIJK
TEL: +32(0)56/77.69.44 - FAX: +32(0)56/77.57.11
E-mail: info@brenntag.be - Website: www.brenntag.be

En cas d'urgence:

La Belgique:
Centre Anti-Poison - Bruxelles :
TEL: 070/245.245

BRENNTAG Nederland B.V.
Donker Duyvisweg 44 - NL-3316 BM DORDRECHT
TEL: +31(0)78/65.44.944 - FAX: +31(0)78/65.44.919
E-mail: info@brenntag.nl - Website: www.brenntag.nl

Les Pays-Bas:
Centre National d'Information toxicologique - Bilthoven :
TEL: 030/274.88.88

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

- * Nom commercial : ACETONE
- * Code du produit : 10099
- Identification du produit
- Type de produit : Produit pur .
- * - Usage de produit : Certaines applications industrielles (Solvant , Détergent , Produit cosmétique , ...).
- Identification de la société : Voir en-tête de la fiche de données de sécurité.
- Numéro de téléphone en cas d'urgence : Voir en-tête de la fiche de données de sécurité.

2. IDENTIFICATION DU DANGER

- Facilement inflammable (F) : R11 - Facilement inflammable.
- Irritant (Xi) : R36 - Irritant pour les yeux.
- Autre : R66 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67 - L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

3. COMPOSITION ET INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom du composant(s)	% en poids	n° CAS / n° CE / n° annexe CE	Symbole(s)	Phrase(s) R
* <u>Acétone</u>	: > 99.5 %	67-64-1 / 200-662-2 / 606-001-00-8	F Xi	11-36-66-67
Valeur limite (Belgique)	: 500 ppm (1210 mg/m ³) (2007)			
Valeur courte durée (Belgique)	: 1000 ppm (2420 mg/m ³) (2007)			
MAC-valeur (VME 8 h) (Les Pays-Bas)	: 510 ppm (1210 mg/m ³) (2007)			
MAC-valeur (VME 15 min) (Les Pays-Bas)	: 1020 ppm (2420 mg/m ³) (2007)			

Le texte complet des phrases R se trouve au chapitre 16.

4. PREMIERS SECOURS

- En Général : En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.
Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.
- Premiers secours
- * - Inhalation : Amener la victime à l'air frais.
Tenir le patient au calme dans une position demi-assise.
Si la victime ne respire plus ou de façon irrégulière, pratiquer la respiration artificielle.
Appeler un médecin.
- Contact avec la peau : Enlever les vêtements contaminés.
Rincer la peau immédiatement et abondamment à l'eau. (év. se doucher).
Consulter un médecin en cas d'irritation (permanente).
- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement, longuement et abondamment (au moins 15 min.) à l'eau.
Enlever les verres de contact.
Consulter un oculiste.
Ne pas utiliser un agent de neutralisation.
- Ingestion : NE PAS FAIRE VOMIR. Rincer la bouche à l'eau.

ACETONE**Code : 10099**

www.Lisam.com

4. PREMIERS SECOURS (suite)

Consulter un médecin ou se rendre à l'hôpital

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction	
- Adéquats	: Poudre , Mousse résistant aux alcools , Eau pulvérisée , Dioxyde de carbone .
- Evitable	: Ne pas utiliser de jet d'eau directement sur le foyer pour éviter que le feu ne se répande de cette manière.
Procédures spéciales	: Refroidir les emballages et constructions proches par vaporisation d'eau. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
Risques particuliers	: En cas d'incendie, des oxydes de carbone (CO) et de la fumée se dégagent.
Mesures de protection en cas d'intervention	: A proximité immédiate d'un feu, utiliser un appareil respiratoire autonome.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles	: Tenir à l'écart de toute source d'ignition éventuelle (feu ouvert, étincelles, fumée). Evacuer immédiatement le personnel et aérer la zone. Eviter toute inhalation de vapeurs et le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter l'équipement individuel de protection recommandé. (Voir chapitre 8).
Précautions pour l'environnement	: Obturer les fuites si possible, sans prendre de risque. Endiguer le produit renversé le plus possible avec du matériel inerte. Eviter l'évacuation du produit dans un cours d'eau, dans les égouts ou le sol. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
Méthodes de nettoyage	: Recueillir le produit renversé dans des récipients fermés. Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant inerte et éliminer comme déchet dangereux. (Voir chapitre 13). Les résidus doivent être éliminés avec beaucoup d'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

* Manipulation	: EVITER TRANSFORMATION DE BROUILLARD ! Eviter toute inhalation de vapeurs et le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter l'équipement individuel de protection recommandé. (Voir chapitre 8).
Prévention des incendies et des explosions	: Tenir à l'écart de toute source d'ignition éventuelle (feu ouvert, étincelles, fumée). A une température supérieure ou égale au point d'éclair, le mélange vapeur-air peut devenir facilement inflammable et explosif. Prendre des précautions spéciales pour éviter des décharges d'électricité statique. Ne pas utiliser d'air comprimé pour brasser ou transférer le contenu des containers (réservoirs) de stockage/fûts de transport contenant ce produit. Utiliser un équipement à l'épreuve d'explosion.
* Stockage	: Conserver uniquement dans le récipient d'origine bien fermé, dans un endroit frais, bien ventilé et à l'épreuve du feu. Conserver à l'écart des : Agents oxydants , Produits très acides , Bases fortes .
Matériaux d'emballage recommandés	: Aluminium , Acier doux galvanisé , Acier inoxydable .
Matériaux d'emballage déconseillés	: Certaines matières plastiques.

8. MESURES POUR CONTROLE EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique	: Aérer la zone en suffisance.
* Hygiène industrielle	: Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Des rince-oeil et des douches de sécurité doivent être installés à proximité de toute source possible d'exposition.
* Limites d'exposition professionnelle	: Voir chapitre 3.

ACETONE**Code : 10099**

www.Lisam.com

8. MESURES POUR CONTROLE EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE (suite)

Equipements individuels de protection

- Protection respiratoire : Aréation , Aspiration locale , Un équipement de protection respiratoire (Type de filtre AX).
- Protection des mains : Gants (Caoutchouc butylique , ...).
- * - Protection des yeux : Lunettes de sécurité fermées ou écran facial.
- Protection de la peau et du corps : Un vêtement de protection approprié .

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Etat physique (20°C) : Liquide .
- Aspect/Couleur : Clair(e) , Incolore .
- Odeur : Odeur piquante .
- Valeur pH : Non applicable.
- Point/Intervalle d'ébullition (1013 hPa) : 56 °C
- Point de congélation/fusion : -95 °C
- Température de décomposition : Non applicable.
- Point d'éclair : -20 °C
- * Danger d'incendie : P1
- Température d'auto-inflammation : 464 °C
- Limites d'explosivité en air : 2,1 - 13 vol.%
- * Pression de vapeur : 247 hPa (20°C)
828 hPa (50°C)
- Densité de vapeur relative (air=1) : 2,0
- * Densité relative du mélange saturé de vapeur/air (air=1) : 1,2
- Hydrosolubilité : Entièrement soluble.
- Soluble dans : Alcool , Chloroforme , Ether , Diverses huiles .
- Log P octanol/eau (20°C) : -0,2
- * Tension de surface : 23320 N/m
- * Energie d'inflammation minimum : 1,15 mJ
- * Température critique : 235 °C
- * Pression critique : 47003 hPa
- Densité relative (l'eau = 1) : 0,8
- * Viscosité : 0,00033 Pa.s
- * Vitesse d'évaporation : 2 (Ether = 1)
10 (Acétate de butyle = 1)
- * % Volatiles (en poids) : > 99
- * Guidage spécifique : 4,9*10(5) pS/m

10. STABILITE ET REACTIVITE

- Stabilité : Stable dans des conditions normales.
- Conditions à éviter : Températures élevées .
- Matières à éviter : Agents oxydants , Bases fortes , Produits très acides .
- Produits de décomposition dangereux : En cas d'incendie, des oxydes de carbone (CO) et de la fumée se dégagent.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- Toxicité aiguë
- Inhalation : Peut causer une irritation des voies respiratoires.
A forte concentration, le produit peut agir sur le système nerveux (léger effet narcotique).
Symptômes: Gorge douloureuse , Toux , Etourdissements , Abrutissement , Perte

ACETONE**Code : 10099**

www.Lisam.com

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES (suite)

- de conscience .
- * : • Acétone : CL50 (Rat, inhalation, 4 h) : 39 mg/l
 - * - Contact avec la peau : Peut irriter la peau.
Symptômes: Rougeur , Douleur .
 - * : • Acétone : DL50 (Rat, admin. cutanée) : > 5000 mg/kg
 - * - Contact avec les yeux : Irritant les yeux.
Symptômes: Rougeur , Douleur , Larmes .
 - * - Ingestion : Symptômes: Sensation d'irritation , Maux d'estomac , Nausées , Vomissement .
 - * : • Acétone : DL50 (Rat, admin. orale) : > 5000 mg/kg
 - Toxicité chronique : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
 - Information toxicologique supplémentaire : La consommation d'alcool peut augmenter les effets toxiques.
 - * : Information sur l'adresse d'Internet <http://ecb.jrc.it/ESIS> (voir IUCLID Data Sheets).

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

- * Ce produit est un Composé Organique Volatile au sens de la Directive 1999/13/CE.
- Mobilité : Produit entièrement soluble dans l'eau.
- Persistence et dégradabilité : Peut se facilement biodégrader.
- Bioaccumulation : On ne s'attend pas à une bio-accumulation .
- * Ecotoxicité : • Acétone : CL50 (Poisson, 96 h) : > 5000 mg/l
• Acétone : CE50 (Daphnia magna, 48 h) : 39 mg/l
- * Information écologique supplémentaire : Information sur l'adresse d'Internet <http://ecb.jrc.it/ESIS> (voir IUCLID Data Sheets).
- * DThO : 2,2 g O2/g Substance
- * DCO : 1,92
- * DBO : 1,43
- * Classe WGK (Allemagne) : 1 (Produit polluant légèrement l'eau.) .
- * Charge de l'eau (Les Pays-Bas) : 9
- * Effert d'assainissement (Les Pays-Bas) : B

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

- Traitement des déchets et résidus : Le produit doit être éliminé suivant les lois nationales ou locales, par une firme agréée de traitement de déchets dangereux.
- Traitement des emballages souillés : L'utilisation de l'emballage est uniquement prévue pour l'emballage de ce produit.
Après utilisation, l'emballage sera vidé entièrement et refermé.
Quand il s'agit d'emballage consigné, l'emballage vide sera repris par le fournisseur.
- * Liste européenne des déchets : Code européen de déchets : 'XX XX XX ' . Ce code est assigné sur la base des applications les plus courantes et ne peut pas être représentatif pour les pollutions qui sont surgies à l'utilisation efficace du produit. Le producteur de la perte doit évaluer son processus lui-même et doit accorder le codage de rebut approprié.
Voir le 2001/118/CE directif.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- Voies Terrestres (ADR/RID)
- * - Nom ADR : UN 1090 Acétone, 3, II
- Division ADR : 3 , II
- Symbole(s) de danger : 3
- Indication du danger : 33
- Numéro d'identification (N° UN) : 1090
- Voie Maritime (IMDG)

ACETONE
Code : 10099
www.Lisam.com
14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT (suite)

- Nom	: UN 1090 Acetone , 3, II, (-20°C)
- Classe	: 3
- Symbole(s) de danger	: 3
- N° UN	: 1090
- Groupe d'emballage	: II
* - N° EmS	: F-E, S-D
- Polluant marine	: NO

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Nom du composant(s) dangereux	: Acétone .
N° CE	: 200-662-2
Symbole(s) de danger	: Facilement inflammable (F). Irritant (Xi).



Phrases R	: R11 - Facilement inflammable. R36 - Irritant pour les yeux. R66 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. R67 - L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
* Phrases S	: S09 - Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. S16 - Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
* Phrases X (Les Pays-Bas)	: X01 - Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

16. AUTRES INFORMATIONS

- * Cette fiche de sécurité a été établie conformément au Règlement CE n° 1907/2006.
Cette fiche de sécurité est exclusivement faite pour usage industriel/professionnel.

* Modification par rapport à la révision précédente.

* Modifications	: Révision générale .
Phrases R	: R11 - Facilement inflammable. R36 - Irritant pour les yeux. R66 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. R67 - L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Sources des données utilisées	: Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances (Producteur , Cartes chimiques , ...).

L'information donnée ci-dessus est, à notre connaissance, juste et complète à la date de publication de cette fiche de données de sécurité. Elle ne s'applique qu'au produit mentionné et ne donne aucune garantie pour la qualité et l'exhaustivité des caractéristiques du produit, ainsi que dans le cas d'autres procédés industriels ou de mélanges. L'utilisateur du produit est responsable de s'assurer que les informations sont d'application et complètes en ce qui concerne l'usage spécial qu'il fait du produit.

BRENNTAG n'accepte aucune responsabilité pour dommage ou perte qui résulterait de l'utilisation de ces données.

Fin du document